



Camping 1 - Francofolies de Spa 2019 - Règlement d'ordre intérieur

Pour le bon déroulement du séjour de chacun, merci de prendre connaissance du présent règlement.
En cas de non-respect, **l'organisation se réserve le droit d'exclure une personne du camping.**

IL NE SERA PAS POSSIBLE DE PASSER D'UN CAMPING A L'AUTRE

○ Conditions d'admission

Toute personne qui séjourne au moins une nuit dans le camping des Francofolies devra communiquer ses coordonnées sur place au moyen de sa carte d'identité (transfert des données via un lecteur de cartes). **Tout campeur doit donc être en possession de sa carte d'identité (eID) AVEC puce électronique à jour.** Chaque campeur recevra un bracelet qu'il devra porter pendant toute la durée de son séjour.

○ Installation

Le matériel devra être installé à l'emplacement indiqué par le responsable du camping. Les allées doivent impérativement rester libres de tout encombrement (tendeurs et autres).

Installation possible du mercredi 18 au lundi 23 juillet.

Le mercredi 17/7 : de 14h à 22h

Du jeudi 19/7 au samedi 20/7 : de 9h à 22h

Le dimanche 21/7 : de 9h à 15h

Le camping devra être libéré pour le lundi 22 juillet à 12h00 et remis dans son état initial.

○ Mise à disposition

Camping 1 - Géronstère :

- Cafétéria avec possibilité de prendre le petit-déjeuner (sur réservation la veille)

- Vestiaires, douches et toilettes du club de foot de 7h à 22h.

○ Tarif camping

En prévente : Forfait de 21€/personne (frais compris - pass valable toute la durée du festival)

A partir du 17 juillet : Forfait de 25 €/personne (pass valable pour toute la durée du Festival et en vente uniquement sur place à l'accueil du camping).

Enfant gratuit en dessous de 10 ans.

Douches et sanitaires compris.

○ Parking

Les voitures doivent être garées à l'extérieur des campings. Parking gratuit.

- Interdictions

Les chiens ne sont pas admis aux campings.

Il est strictement défendu de faire des feux de camp et des barbecues.

Par manque de place, il est interdit d'installer des tonnelles.

Les réipients en verre sont strictement interdits. Toute bouteille en verre sera confisquée et immédiatement placée dans un des containers situés à l'entrée du camping.

Les bonbonnes de gaz sont interdites, de même que les objets coupants, dangereux, et tout matériel nocif à la convivialité du camping.

- Tenue et aspect des installations

Toute dégradation commise à la végétation, aux installations, au sol, etc..... sera à la charge de son auteur. Respectez l'environnement, le **calme** et la **PROPRETE** du site.

Prière de trier et déposer les emballages et les ordures ménagères dans les poubelles placées dans les campings.

Par respect pour le personnel qui devra nettoyer le site après le festival, veillez à ne pas jeter vos mégots de cigarette par terre !

Les responsables du camping pourront exclure définitivement ou, s'ils le jugent nécessaire, faire appel aux forces de l'ordre, si un campeur perturbe le séjour des autres usagers ou ne respecte pas les consignes du présent règlement.

- Sécurité

Il ne sera pas possible de passer d'un camping à l'autre ou de changer de camping

Il faut être âgé au minimum de 16 ans pour pouvoir accéder seul au camping.

Les adolescents et enfants de moins de 16 ans devront être accompagnés, sous la surveillance et sous la responsabilité des parents.

Les campings sont surveillés 24h/24h.

Jeux violents et bruyants sont interdits.

- Camping-cars

Les camping-cars ne sont pas autorisés dans le camping des Francofolies.

Si vous souhaitez néanmoins séjourner dans votre camping-car durant le festival, nous vous conseillons de prendre contact avec le Camping « Parc des Sources », situé Route de la Sauvenière , 141 à 4900 Spa pour réserver un emplacement. Tél. 087/77.23.11

- Adresse du camping

Géronstère : Rue de la Géronstère 12 à 4900 Spa

Remarque : Un nouveau bracelet ne sera accordé que sur présentation de la carte d'identité ET du bracelet brisé ou défectueux.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol d'objet ou de matériel.

Mise à jour : mars 2019